

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27D QUESTIONS SPECIALES DE TRAVAIL SOCIAL			
Code	SOAS3B27AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Eric HUSSON (eric.husson@helha.be) François SANT'ANGELO (francois.santangelo@helha.be) David PRAILE (david.praile@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be)</p>		

	Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Christian LEONARD (christian.leonard@helha.be) Hervé AVALOSSE (herve.avalosse@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)
Coefficient de pondération	100
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B27ASMA	Anthropologie	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	30 h / 0 C	
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASML	Vieillesse et société	24 h / 2 C	

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B27ASJA	Droit européen	18 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS3B27ASJB	Méthodologie spéciale	12 h / 0.5 C	(opt.)
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B27ASDA	Droit européen	18 h / 1.5 C	
SOAS3B27ASDB	Methodologie spéciale	12 h / 0.5 C	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)

SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	14 h / 1 C	
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	24 h / 1 C	
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLI	Politiques migratoires et condition d'exil	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLK	Politique d'inclusion et handicap	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLP	Questions spéciales de sociologie de la famille	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	28 h / 2 C	
SOAS3B27ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B27ASMA	Anthropologie	20	
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	20	
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	20	
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	-	
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20	
SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	20	
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	20	
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	20	
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	20	
SOAS3B27ASML	Vieillesse et société	20	

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B27ASJA	Droit européen	15	(opt.)
SOAS3B27ASJB	Méthodologie spéciale	10	(opt.)
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)

+ HELHa Campus			
Montignies (HD)			
SOAS3B27ASDA	Droit européen	15	
SOAS3B27ASDB	Methodologie spéciale	10	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	10	
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	10	
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	20	
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	20	
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	20	
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	20	
SOAS3B27ASLI	Politiques migratoires et condition d'exil	20	
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20	
SOAS3B27ASLK	Politique d'inclusion et handicap	20	
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	20	
SOAS3B27ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	20	
SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	20	
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	20	
SOAS3B27ASLP	Questions spéciales de sociologie de la famille	20	
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	20	
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	20	
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	20	
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	20	
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	20	
SOAS3B27ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 10/60 du Bloc 3.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit européen			
Code	18HD_SOAS3B27ASDA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours doit permettre à l'étudiant de

- Comprendre l'importance et l'influence de l'ordre juridique international dans l'ordre juridique belge
- Distinguer les différentes et principales organisations internationales, leur rôle, leurs outils et leurs apports économiques et sociaux et en matière de droits de l'homme, pour nos communautés
- Développer la dimension européenne des questions sociales dans la formation
- Etre outillé pour aborder avec efficacité l'actualité et les enjeux qui y sont développés notamment en matière sociale et des droits de l'homme
-

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de

- Identifier et situer les institutions au niveau international et européen 1.4; 2.1
- Décrire et comparer leurs objectifs, leurs missions, leur fonctionnement, leur principale réalisation, leur influence sur notre modèle social 1.5
- Illustrer les implications des décisions prises au niveau européen sur la vie sociale du citoyen 4.4; 8.5
- Identifier et expliquer les droits de l'homme à travers le droit international public et certaines institutions 3.5

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se divisera en deux volets :

1. Les droits de l'homme et les droits sociaux à travers le droit international public et particulièrement à travers certaines institutions (ONU, Conseil de l'Europe, Union Européenne)
2. Pourquoi l'Union Européenne et état des lieux de l'Europe sociale .

Démarches d'apprentissage

Le cours se présente sous la forme d'un exposé magistral et d'un échange au cours oral sur la base d'un lien fait par

les étudiants entre l'actualité du moment et la matière étudiée.

Dispositifs d'aide à la réussite

présence au cours
lecture de la presse écrite

Ouvrages de référence

- ALEDO L-A (2009), Le droit international public, Dalloz
- BITSCH M-T (2008), Histoire de la construction européenne. De 1945 à nos jours, Editions Complexes.
- COSTA O. et BRACK N. (2014), Le fonctionnement de l'Union Européenne, Editions de l'Université de Bruxelles
- DELEERSNIJDER H. (2014), Démocraties en péril : L'Europe face aux dérives du national-populisme, Renaissance du livre
- DELORS J. et DOLLE M. (2009), Investir dans le social, Odile Jacob
- GRASS E. (2013), L'Europe sociale, La documentation française
- GROSSMAN E et SAUGIER N. (2007), Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE, De Boeck
- JACQMIN D. et RIGO E. (2014), Cour pénale internationale. Quelle justice pour les crimes de masse, Couleur livres
- JACQUE J-P. (2010), Droit institutionnel de l'Union Européenne (6ème édition), Dalloz
- MARGUENAUD J-P (2008), La cour européenne des droits de l'homme, Dalloz
- MATHIEU G et VAN KEIRSBILCK B. (dir), (2014), Les droits de l'enfant expliqués aux grands, Couleur livres
- MERAND F et WEISBEIN J. (2011), Introduction à l'Union Européenne : institutions, politique et société, De Boeck
- ONU (2011), ABC des Nations Unies, Bruylant
- PINON X. (2011), Le conseil de l'Europe : une organisation au service de l'homme, LGDJ
- PRIOLLAUD F-X et SIRITZKY D. (2010), Les traités européens après le traité de Lisbonne, Textes comparés, La documentation française.
- RENUCCI J-F (2013), Droit européen des droits de l'homme : droits et libertés fondamentaux garantis par la CEDH, LGDJ
- SAURON J-L. (2008), Comprendre e traité de Lisbonne, Gualino éditeur
- SEILER D-L (2014), Qu'est-ce que l'Europe, Editions de l'Université de Bruxelles collection sciences politiques.
- TELO M. (2005), L'état et l'Europe : Histoire des idées politiques et des institutions européennes, Editions Labor
- VAN BUEREN G. (2008), Les droits des enfants en Europe, Edition du conseil de l'Europe
- VAN RAEPENBUSCH S. (2005), Droit institutionnel de l'Union Européenne, Larcier
- VERHOEVEN J. (2000), Droit international public, précis de la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain, Larcier
- VINCENT G. coord. (2007), L'avenir de l'Europe sociale : solidarités, droit et protections sociales, L'Harmattan
- ZILLER J. (dir.) (2008), L'Union Européenne : Edition traité de Lisbonne, La documentation française.

Supports

Syllabus
note de cours
presse écrite

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Examen écrit portant sur la connaissance de la théorie (syllabus et note de cours) **environ 75%**

Participation à la réflexion et à la recherche de liens entre le cours magistral et l'actualité (présence au cours notamment) **(1 point par présence au cours 25%)**

examen écrit portant sur la connaissance théorique de la matière **(100 %)**.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	25				
Période d'évaluation	Exe	75			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Methodologie spéciale			
Code	18HD_SOAS3B27ASDB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0.5 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cet espace est un espace de valorisation des investissements accomplis par l'étudiant pour rencontrer les exigences des 4 cours à option qu'il a à son programme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- dégager du temps de travail pour l'étudiant individuellement ou en groupe
- favoriser son travail autonome
- soutenir les efforts consentis

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes développés sont ceux abordés dans le cadre des cours à option, souvent liés à une problématique sociale spécifique ou une approche méthodologique.

Démarches d'apprentissage

- travail en bibliothèque
- travail en micro-groupes à l'école ou à domicile
- accessibilité aux infrastructures de l'implantation

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Les références bibliographiques des cours à option

Supports

- Notes de cours
- Document de références

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est la résultante des notes obtenues par l'étudiant dans les 4 cours à option. Le titulaire en fait une moyenne, ce qui vient renforcer dans le relevé de notes de l'étudiant l'effort consenti (souvent important) pour la réussite de ces cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pauvreté, précarité et Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B27ASDC	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Objectif

De familiariser l'étudiant aux attitudes, réactions, modes de vie des populations défavorisées, et aux difficultés auxquelles celles-ci sont confrontées en vue de permettre à de futurs assistants sociaux de développer des réponses et stratégies individuelles et collectives adaptées.

De faire percevoir ces populations en détresse comme étant elles aussi dignes de respect.

Programme

Ce séminaire comprend deux parties :

7 séances de cours pendant lesquelles seront abordées les difficultés auxquelles les personnes défavorisées doivent faire face dans l'actualisation de leurs droits fondamentaux. Cette approche du vécu des « pauvres » se fera plus précisément en regard du droit de la famille, du droit au travail et à la sécurité sociale, du droit à l'enseignement et à la culture, du droit au logement et du droit aux soins de santé.

Et elle analysera aussi la pertinence de certaines politiques sociales élaborées pour tenter de répondre à ces problématiques.

Méthode

3 séances assurées par les étudiants invités à présenter devant la classe par groupe de cinq participants une information sur un thème, une problématique, une initiative, un service en rapport avec le sujet du séminaire. L'objectif est d'apporter une information pertinente et intéressante de la manière la plus attrayante et pédagogique qui soit: reportage, appel à personnes ressources et témoins privilégiés, débat organisé...

Evaluation

L'évaluation de l'étudiant se fera sur base du travail de groupe présenté. Ce travail est coté en fonction des critères suivants :

- Pertinence du sujet
- Originalité dans la présentation
- Qualité des « outils » utilisés
- Engagement des membres du groupe
- Réactions participatives de la classe

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Face aux difficultés sociales que rencontrent les personnes en situation de précarité et de pauvreté, les intervenants sociaux doivent pouvoir déployer des compétences techniques et un savoir faire qui puisse répondre aux besoins des personnes tout en respectant les effets que la précarisation peuvent avoir sur eux.

Les objectifs d'apprentissage sont complémentaires :

- Analyser une situation sociale : individu, famille, groupe
- Comprendre la situation en contexte social : les fragilités et les ressources des personnes
- Savoir situer son intervention dans un processus d'aide : se doter de grilles d'analyse permettant de clarifier le positionnement de l'assistant social
- Développer des pratiques de proximité adaptées
- Evaluer l'action entreprise

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours comprend des thématiques spécifiques au contexte d'intervention des assistants sociaux

- Pauvreté et précarité : définitions et champs d'investigation de deux notions complémentaires
- La grande pauvreté : approche des personnes « sans-abris »
- La violence vécue dans la pauvreté et la précarité : concept de « capital de violence subie »
- La famille : sources et ressources dans le vécu de fragilisation
- Le monde du travail : souffrances au travail
- La scolarité
- La santé : effets sur la santé physique et mentale

Chaque module comprend une partie explicative et une partie spécifique aux approches

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage se réalise sur des axes complémentaires afin d'appréhender les situations sociales et de faire émerger des pistes de traitement.

- Approche des concepts de pauvreté et de précarité selon des axes sociologiques, anthropologiques, psychologiques et philosophiques ;
- Au départ de situations vécues par les participants ou par l'enseignant, élaborer des outils d'analyse et d'action : jeux de rôles, socio-génogramme,
- Analyse concertative de films, de photographies
- Approche collective par travaux en sous-groupes
- Elaboration d'un travail pédagogique sur un sujet lié à la pauvreté, à la précarité

Dispositifs d'aide à la réussite

- syllabus et porte-feuille de lectures
- Démarche participative au départ de situation vécue
- Mise en avant du dispositif d'intelligence collective dans l'analyse et l'élaboration
- Supports visuels

Ouvrages de référence

Le syllabus reprend des notions théoriques et des articles contemporains des notions apprises. Il se base sur la bibliographie suivante :

Agamben G., 1997, Homo Sacer : le pouvoir souverain et la vie nue, Ed. Le Seuil

Andrieu B., 2002, La nouvelle Philosophie du corps, Ed. Eres

Arendt H., Condition de l'homme moderne, Ed. Agora/Pocket, 2002

Benslama F., 2009, Exil et transmission, ou mémoire en devenir, in « L'autre scène dans la classe », Ed. Armand Colin, Coll. Le Français aujourd'hui, n°166

Benslama F. , 2004, « Qu'est ce qu'une clinique de l'exil ? » in Evolution psychiatrique n°69

Becker O., 1985, Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance, Ed. Métailié

Bonetti M. de Gaulejac V., « L'individu, produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet ». In Espaces Temps, N° 37, Je et moi, les émois du je. Questions sur l'individualisme. pp55-63

Bourdieu P., Le sens pratique, Ed. Minuit, 1980

Bowlby J., 1969, Attachement et perte. Vol. 1. Attachement, Ed. P.U.F.

Brackelaire JL et Uwera C., 2011. Ménages d'enfants sans parents au Rwanda, Cahier de psychologie clinique, n° 37

- Castel R., 2003, Les métamorphoses de la question sociale, Ed Gallimard, Col Folio Essais
- Castel R., 2007, La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ? Ed. du Seuil, Col La République des Idées
- Claude St Onge C., 2013 Tous fous ? L'influence de l'industrie pharmaceutique sur la psychiatrie, Ed. EcoSociété
- Ciccone A., 1998, L'observation clinique, Ed. Dunod
- Ciccone A., 2014, La violence dans le soin, Ed. Dunod, Coll. Inconscient et culture, 20
- Declerck P., 2001, Les naufragés. Avec les clochards de Paris, Ed Plon, Col Terre Humaine
- De Gaulejac V., 1996, Les sources de la honte, Ed. Desclée De Brouwer
- Dejours C., 1987, Souffrance en France, Ed. du Seuil
- Demestreau B. et Salam P., 2002, Mesures et démesures de la pauvreté, PUF
- Foucart J. Blanc M, Stoetsel-Ritz J, Gibout C, sous la direction de, 2013, Penser et agir l'incertain : l'actualité de la transaction sociale, Ed. De Boeck, Colle. Pensée Plurielle, n° 33-34
- Furtos J. 2007 « Les effets de la souffrance psychique d'origine sociale », Mental'idées, n° 11
- Furtos J., 2008, Les cliniques de la précarité. Contexte social, psychopathologie et dispositifs, Ed. Masson
- Ghasarian C. (dir) , 2004, De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive . Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Ed. Armand Colin
- Gisle L. Santé mentale. In Van der Heyden J, Charafeddine R (éd.). Enquête de santé 2013. Rapport 1: Santé et Bien-être. WIV-ISP, 2014
- Goffman E., 2010, Stigmate. Les usages sociaux des handicaps, Ed. Minuit
- Godelier M., 1996, L'énigme du don, Ed Fayard
- Jamoulle P., 2008, Des hommes sur le fil. La construction des identités masculines en milieux précaires, Ed. La Découverte
- Jamoulle P. (dir), 2014, Passeurs de mondes. Praticiens - chercheurs dans les lieux d'exils, Ed. Academia L'Harmattan, Coll. Investigations d'anthropologie prospective
- Joubert M., 2003, Santé mentale, ville et violences, Ed. érès,
- Joubert M. et Louzoun C., 2005, Répondre à la souffrance sociale, Ed. érès, Col Etudes, Recherches, Actions en Santé Mentale en Europe
- Kant E., Critique de la raison pure, Ed. PUF, Coll Quadrige, 2012
- Lahaye W., « L'héritage de la transmission », in Revue internationale de l'éducation familiale, n°22, 2007
- Laurent P-J, Les pentecôtistes du Burkina Faso. Mariage, pouvoir et guérison, Ed. Karthala, 2009
- Le Blanc G., 2009, L'invisibilité sociale, Ed. PUF , Coll. Pratiques théoriques, 2009
- Le Breton D., 2012, Conduites à risques. Des jeux de mort eu jeu de vivre, Ed. PUF
- Le Breton D., 2014, Adolescence et conduites à risque, Ed ; Fabert, Coll. Yapaka.be
- Masson A., 2005, « En Belgique : liberté de prescription ? », Information Psychiatrique. Volume 81, Numéro 1, Janvier 2005, pp. 61-63
- Mercuel A., 2012 Souffrance psychique des sans-abri. Vivre ou survivre. Ed. Odile Jacob
- Nagy I, Spark, 1973, Invisible loyalties. Reciprocity in intergenerational family therapy, Ed. Brunner Mazel
- Nicolas E., 2007, Expérience ethnographique auprès de travailleurs sociaux de proximité en souffrance. L'auberge espagnole, Santé Mentale en Contexte Social, Multiculturalité et Précarité, UCL, LAAP
- Nicolas E., 2008, Esthétique d'une folie urbaine. Penser à la marge pour penser la marge, UCL, LAAP
- Papadaniel Y, Rossi I, Foucart J.(dir), 2009,Accompagnement : le lien social sous tension, Ed. De Boec, Coll. Pensée Plurielle
- Paugam S ., 1991, La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté, PUF
- Petrella R., 1997, Le bien commun. Eloge de la solidarité, Ed. Page Deux, 1997
- Quesemand Zucca S., Je vous salis ma rue. Clinique de la désocialisation, Ed. Stock, 2007
- Schurmans D., 2010, L'Homme qui souffre, Ed. PUF, Coll. Souffrance et théorie
- Simmel G., 1998, Les pauvres, Ed. PUF, Coll Quadrige
- Stiegler B., 2013, De la misère symbolique, Ed. Flammarion, Coll. Champs Essais
- Tap P., 2005, Identité et exclusion, Ed. Eres, Coll. Connexions, N° 83, p 53 -78
- Thelen L., 2006, Exil de soi. Sans-abri d'ici et d'ailleurs, Ed. FUSL
- Van Huffel L. (coll. Jamoulle P., Nicolas E.) , 2014, le Rétablissement en pratiques. La création d'espaces innovants en Santé Mentale, à paraître
- Van Leuven F., 2013, MMPP : Médicaliser le chômage pour mieux exclure.

Supports

- syllabus avec porte-feuille de lectures
- socio-génogramme
- power point
- films
-

4. Modalités d'évaluation

Principe

Chaque étudiant s'intègre dans un groupe (5 personnes). Chaque groupe élabore un travail de présentation sur un sujet proposé par les participants. Le groupe présente le fruit de son travail auprès de la classe. Les modalités d'évaluation sont :

- Pertinence du sujet
- Originalité dans la présentation
- Qualité des « outils » utilisés
- Engagement des membres du groupe
- Réactions participatives de la classe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Santé psychologique et Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B27ASDD	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En fin de formation, l'étudiant, à travers l'activité, est invité à réfléchir au positionnement du travailleur social dans sa confrontation aux situations de crise et sur le sens de cette intervention pour l'utilisateur et pour lui-même.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Se positionner dans la relation d'aide
- Acquérir une habileté de niveau confortable et efficace
- Intégrer les attitudes de protection face aux burnout
 - Adopter une attitude relationnelle bienveillante pour le client et pour soi-même.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les concepts suivants sont revisités pour en affiner l'usage

- Les jeux psychologiques
- Le scénario
- Les méconnaissances
- Le transfert et contre-transfert

Démarches d'apprentissage

Expérimentation par la pratique des notions du programme via des illustrations, de situations amenées par les étudiants-apprenants, des jeux de rôles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence régulière au cours
Interactivité constante entre le groupe et l'enseignant
Le travail en groupe restreint

Ouvrages de référence

Manuel d'AT de Stewart & Jaines, Mardaga

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Faire le lien entre les points théoriques et leur utilisation concrète dans le travail social. Examen oral vérifiant le niveau d'intégration des aspects théoriques et pratiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la visite à domicile			
Code	18HD_SOAS3B27ASDE	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans le cadre du travail social, l'intervenant est souvent confronté à des approches plus traditionnelles qui consistent à recevoir les usagers au sein même de l'institution, dans un milieu aseptisé et souvent étranger à leurs conditions de vie matérielles et sociales. Les visites au domicile des usagers supposent de prendre en considération leur environnement immédiat et de déplacer le cadre traditionnel de l'intervention pour le transposer dans leur milieu de vie. Ce mouvement est bien plus qu'une simple relocalisation. Il suppose une modification profonde de l'amorce de la relation d'aide.

Dans un premier temps, en pénétrant dans le lieu de vie de l'utilisateur, il s'agit pour l'intervenant de dépasser ses impressions premières pour aller au-delà des critères subjectifs qui fondent son système de valeurs déterminant le beau et le laid, le confortable et le rudimentaire, l'acceptable et le critiquable... A ce niveau, l'observation de l'espace habité ne se réduit pas à ses simples propriétés métriques ou esthétiques. À la façon d'un langage, le chez-soi s'habille de codes qui communiquent des informations sur celui qui l'habite, sur son milieu social, ses pratiques, ce que l'on y fait, sur les rapports qu'il entretient avec l'extérieur, sur la nature des relations entre les occupants...

Ensuite, l'intervention dans le lieu de vie de l'utilisateur peut potentiellement présenter certains avantages (favoriser le lien de confiance, remettre en question les rapports de pouvoir intervenant/utilisateur, rompre l'isolement de l'utilisateur,...) si l'intervenant est capable d'observer ce qui se joue sous ses yeux (le degré d'ouverture de l'utilisateur, comment il perçoit sa présence : intrusion ? contrôle ? aide ?, les règles et les codes de conduite des habitants du lieu,...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable de :

Consigner ses observations (descriptions de lieux, de faits ou d'états de fait, de comportements, de modalités relationnelles, d'appréciation de capacités, etc.), assorties de commentaires plus ou moins développés et circonstanciés.

Ordonner les données observées dans une grille d'observation.

Analyser les observations, c'est-à-dire constater un ensemble de tendances (invariants) ou de disparités, dans ce qui organise les rapports, les pratiques, les représentations,... de l'utilisateur.

Élaboration d'un projet d'intervention qui présente qui tient compte de l'analyse des observations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La visite au domicile est ici envisagée comme une occasion pour l'intervenant de prendre en considération le milieu de vie comme expression de la subjectivité de l'utilisateur et de revisiter le sens de son intervention en la calibrant dans le respect de la singularité des situations rencontrées.

L'objectif du cours est triple et met l'accent sur :

L'observation de l'habitat en tant que:

- un territoire sur lequel on peut exercer sa maîtrise, accepter ou interdire l'accès, gérer la distance par rapport à autrui.
- un espace de sécurité et de protection de l'intimité
- un espace qui rend manifeste l'identité sociale.
- un intégrateur de valeurs

L'observation des codes et modalités relationnelles des habitants y compris dans ce qui se joue autour de la présence de l'intervenant et ce que cela peut générer chez lui en termes de ressenti

L'enrichissement d'un projet d'intervention ou le réajustement du sens de l'intervention qui intègre à la fois la distance professionnelle et la rencontre de deux subjectivités.

Démarches d'apprentissage

Exposé des concepts et des situations concrètes qu'ils éclairent; Réflexion commune à partir de situations amenées par les étudiants

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours.

Ouvrages de référence

BANDLER Richard et John GRINDER, Les secrets de la communication Montréal, Le Jour, 1982.

BARRIERE Guy, La communication non verbale - Comprendre les gestes : perception et signification, ESF, 2010

DJAOUI Elian : Intervenir au domicile, Presses de l'EHESP, 2008

EIGUER Alberto (2004), L'inconscient de la maison, Paris, Dunod.

FISHER Gustave-Nicolas (1997), Psychosociologie de l'environnement social, Paris, Dunod.

SERFATY-GARZON Perla (2003), Chez soi, les territoires de l'intimité, Paris, Armand Colin.

Supports

Power point, textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail écrit individuel

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B27ASDF	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Ce cours à option sur "la maltraitance et la violence interpersonnelle" est subdivisé en thématiques transversales qui s'articulent les unes aux autres.
- Le contenu du cours ne donne aucune « recette », ni mode d'emploi dans la manière d'intervenir dans les situations de mauvais traitements sur enfants et de violence interpersonnelle
- En tant que repères et/ou balises éthiques, les nombreuses références théoriques ne peuvent faire l'économie des réalités et des pratiques sur le terrain

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances :

- Acquérir des connaissances spécifiques, promouvoir la pensée scientifique et ses applications dans le domaine spécifique de la maltraitance, de la victimisation et de la violence interpersonnelle,...

2. Comprendre :

- Comprendre les processus de victimisation et de traumatisation dans les situations de violence interpersonnelle,
- Appréhender l'individu en tant que sujet/psychique détenteur d'une pensée à la fois singulière et collective, en relation avec des systèmes de transactions abusives (familles, groupes, entreprises, institutions, réseaux, société, communauté, etc.),
- Se recentrer sur la personne de l'enfant/de la victime, afin de mieux le situer dans sa souffrance et le comprendre dans son existence et son contexte familial,
- Se recentrer sur le sujet humain, comme partenaire de l'intervention psychosociale,

3. Analyser et mettre en réflexion :

- Réfléchir/élaborer des hypothèses, afin de mieux réagir et intervenir face aux situations de maltraitance/de violence,
- Établir des liens pluridisciplinaires entre la théorie et la pratique : conceptualiser et élaborer une pensée de nature psychosociale : mettre en lien conceptualisation didactique et pratique-cible,

4. Evaluation :

- Échanger différents points de vue et savoir prendre des décisions en termes d'intervention, de protection, de traitement psychologique et d'orientation médicopsychosociale,
- Mieux se connaître et se projeter en tant que professionnel, dans sa manière d'être en relation avec la victime de mauvais traitements, de violence et sa famille/son entourage,

- Savoir utiliser de manière adéquate les différentes filières d'intervention,
- Intervenir de manière réfléchie,
- Développer un niveau suffisant d'empathie pour pouvoir travailler avec les auteurs et les victimes de maltraitance/de violence, des personnes en difficulté psychologique ou en souffrance,
- Consolider certains repères éthiques spécifiques de la profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Regard pluriel sur la maltraitance et la violence interpersonnelle : réfléchir l'intervention psychosociale pour mieux agir

Première partie : connaître et évaluer

1. Les maltraitements d'hier et d'aujourd'hui
2. Quelques repères épidémiologiques
3. Caractéristiques hétérogènes des familles maltraitantes
4. Typologie différentielle de la maltraitance
5. Les maltraitements physiques
6. Les négligences
7. Les abus sexuels intrafamiliaux
8. Les abus sexuels extrafamiliaux
9. Les maltraitements psychologiques

Deuxième partie : décider et intervenir

10. Les grandes options de l'intervention
11. Un espace communautaire pour l'intervention
12. Protocoles d'intervention en cas de suspicion de mauvais traitements
13. L'hospitalisation de l'enfant maltraité
14. L'action préventive anté et péri natale
15. Attitudes et réactions émotionnelles des intervenants
16. Une éthique de l'intervention médico-psycho-sociale auprès des familles maltraitantes
17. Le secret professionnel
18. La prévention : des moyens et des outils

Démarches d'apprentissage

- La participation interactive des étudiants est vivement sollicitée afin de dynamiser les échanges et la réflexion.
- La confrontation des idées permet d'acquérir un « savoir être », un « savoir-réfléchir », un « savoir faire », afin d'élaborer l'intervention psychosociale.
- Le travail en groupe de réflexion et la présentation d'une situation particulière ou d'un thème permet également de confronter différentes réflexions et d'élargir le débat.
- Cette dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amène les étudiants à se réapproprier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation,...

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemples thématiques de travaux

Accompagnement pédagogique et soutien à la recherche bibliographique

Ouvrages de référence

Recommandés comme ouvrages de référence :

- Haesevoets Y-H., « L'enfant victime d'inceste », De Boeck Université (2002)
- Haesevoets Y-H., « Traumatismes de l'enfance et de l'adolescence », De Boeck Université (2008)

Référence obligatoire : lecture complète du Vade Mecum
« Regard pluriel sur la maltraitance des enfants », Kluwer (2003), YH Haesevoets

Supports

- Transparents reprenant des tableaux synthèses et des mots clés
- Portofolio de documents
- Vidéogrammes DVD comprenant des témoignages d'enfants et d'adultes victimes de maltraitements, ainsi que des interviews d'intervenants spécialisés dans la prise en charge des familles maltraitantes
- Documents, brochures, ouvrages sur la maltraitance (comme compléments théoriques)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur :

- un travail personnel (individuel ou en groupe) écrit sur base d'une situation concrète (rencontrée lors d'un stage) ou d'un thème, suivant un esprit critique + faire des liens avec 2 ou 3 questions théoriques développées + quelques hypothèses de travail concernant l'intervention sociale >> 2-3 pages
- le niveau et la qualité de la participation au cours-séminaire >> pertinence des interventions, implication, motivation et intérêt pour la matière, questionnement, etc.

Même principe en 2ème session

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Surendettement et Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B27ASDG	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le phénomène du surendettement des ménages est un phénomène en constante expansion. Il touche toutes les catégories socioprofessionnelles et les causes en sont multiples.

Le cours s'adresse aux étudiants sensibilisés au phénomène et/ou qui sont en stage dans un service social confronté à des usagers en situation de surendettement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- Identifier et analyser une situation de surendettement,
- Utiliser les outils méthodologiques à sa disposition pour traiter la situation de surendettement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le surendettement des ménages (concept, causes, ...)

La prévention du surendettement

Les outils pour lutter contre le surendettement : la guidance budgétaire, la médiation de dettes et le règlement collectif de dettes

La consommation

Le crédit

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral sur la réalité du phénomène du surendettement.

Approche méthodologique du traitement du surendettement.

Exercices en sous-groupes sur des mises en situation.

Interventions de témoins privilégiés représentatifs de la lutte contre le surendettement (Médiateurs de dettes, ...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

BAILLY Olivier, Ces vies en faillite, Le surendettement des ménages en Belgique, La Renaissance du livre, 2011, 187p
Centre de Référence du Hainaut, Moi, consommateur... Futur médiateur, 2014, 67p

Supports

Notes de cours

Sites internet (Observatoire du Crédit et de l'Endettement, ...)

Centre de Référence du Hainaut, Moi, consommateur... Futur médiateur, 2014, 67p

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche comparative et dimension internationale du Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B27ASDH	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours doit permettre à l'étudiant de

- Développer la dimension européenne des questions sociales dans sa formation
- De se sensibiliser à la connaissance et au dialogue interculturel
- Stimuler sa vigilance, sa curiosité et son esprit critique en le confrontant à d'autres approches sociales, d'autres méthodes de travail.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'AA l'étudiant sera capable de

- Circonscrire et s'approprier une thématique sociale précise dans son réseau social (législation, pratiques et méthodes). 1.4;1.5
- Détecter, observer et déchiffrer des bonnes pratiques dans un contexte d'échange international sur le thème choisi.
- Les comparer avec celles rencontrées sur son terrain. 3.1;3.5
- Echanger avec des étudiants et des formateurs d'une autre région ou d'un autre pays dans une optique cognitive et comparative. 4.4;5.1; 8.5
- Elaborer une synthèse critique des pratiques et méthodes observées avec celles mises en œuvre au niveau local. 7.4;1.5
- organiser l'accueil et les contacts autour de la thématique 7.4

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'interculturel est une réalité d'aujourd'hui qui n'est pas uniquement aller à la rencontre d'une culture fondamentalement différente de la nôtre.

C'est aussi « se frotter » à une pratique qui semble très semblable mais qui appréhende peut être autrement les politiques sociales et abordent sous un autre angle les réalités sociales.

Evaluer sa propre efficacité en se confortant à la connaissance de l'autre, en s'intéressant à sa façon de fonctionner et d'appréhender le travail social, est utile pour éviter de voir sa mission par le seul bout de ses certitudes, de ses évidences, de ses méthodes et de ses apprentissages

Cette AA est élaborée en partenariat avec l'institut supérieur social de Mulhouse (ISSM) et la KHLeuven catégorie sociale.

Pendant le premier semestre, les étudiants de chaque institution travaillent chez eux par groupe, sur une thématique sociale précise.

En mars une rencontre de 4 jours est organisée chez l'un des partenaires.

L'institution hôte organise des visites d'institutions et des tables rondes. Les étudiants partagent entre eux et avec des professionnels de terrain leurs connaissances, expériences et méthodes de travail social sur le sujet traité.

Démarches d'apprentissage

réunions et travaux préparatoires sur le thème de l'année

Visites d'institutions, conférences, rencontre avec le terrain en lien avec la problématique étudiée.

Echanges critiques et comparatifs sous forme de « tables rondes » avec des professeurs, des professionnels, des usagers, des étudiants.

investissement dans le travail de groupe pour connaître la problématique étudiée et la façon dont elle est traitée en Belgique voire en FWB

objectif: être opérationnel pour la comparaison avec d'autres systèmes

Dispositifs d'aide à la réussite

Motivation, dynamisme, ouverture aux autres

Participation aux réunions préparatoires

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Mails , hyperplanning

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants seront évalués sur leur dynamisme , leur investissement et leur capacité

- à travailler en groupe
- à participer aux réunions préparatoires
- à s'intégrer dans un groupe "international" lors du déplacement
- à étudier une thématique et à en faire une synthèse
- à évaluer le séjour et les acquis en remettant une synthèse descriptive, comparative et critique pour le 30 avril 2019 (1 synthèse par groupe).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	25		
Période d'évaluation			Trv	75	Trv	100

Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Toxicomanie et Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B27ASDI	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour objet :

- D'amener les étudiants à prendre conscience de leurs propres représentations et modèles d'appréhension des phénomènes d'assuétude.
- Réfléchir aux questions qu'induit la consommation de drogues dans une société donnée.
- Présenter les modèles théoriques d'approche et de traitement de la toxicomanie et pouvoir analyser leurs fondements, objectifs et effets (sur le plan social, sanitaire, familial,...).
- Susciter les réflexions et questionnements sur les places et rôles de l'assistant social dès lors qu'il est amené à rencontrer et travailler avec des consommateurs de drogues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, les étudiants seront capables de :

- Identifier et nommer leurs représentations face aux drogues
- Définir ce qu'est une drogue et ses différents usages
- Définir l'usage, l'abus, la dépendance et la toxicomanie
- Identifier les problèmes associés à l'usage, abus, dépendance aux drogues
- Interpréter l'utilisation de drogues dans le contexte historique, macro-économique et sociétal
- Décrire les différents facteurs explicatifs d'une consommation de drogues
- Expliquer les différentes approches cliniques et modèles d'intervention
- Décrire les approches de prévention
- Utiliser des outils de communication pour parler aux personnes usagères de drogues
- Analyser la question de la drogue dans nos sociétés occidentales
- Comparer les différents courants de pensée sociétaux à propos des drogues
- Produire un travail sur un thème en lien avec les drogues
- Argumenter et défendre un avis personnel sur les drogues

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Définition de la toxicomanie, les différentes drogues, le contexte historique, le contexte macro-économique, le cadre législatif et juridique et son application
- Les facteurs explicatifs de la toxicomanie et les problèmes associés à l'usage de drogues
- Les différentes approches cliniques explicatives et les différents modèles d'intervention et leur philosophie

- sous-jacente
- La prévention

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive
- Approche inductive
- Cours magistral
- Approche interactive
- Enseignement assisté par ordinateur
- Etude de cas
- Groupe de discussion
- Mises en situation
- Travail de groupes
- Vision d'un film
- Visite d'un centre
- Intervention d'un « expert en expérience »

Dispositifs d'aide à la réussite

- Disponibilité du professeur : possibilité de prendre un rendez-vous avant ou après le cours, contact par mail ;
- Possibilité de revenir durant le cours sur une partie du cours incomprise
- L'explication au premier cours des modalités d'évaluation

Ouvrages de référence

- Infor-Drogues, Un autre regard sur les drogues, Bruxelles.
- M. Rosenzweig, Drogues et civilisations une alliance ancestrale, De boeck, Bruxelles, 2008.
- ONUDC, Rapport mondial sur les drogues, rapport annuel.
- Que sais-je ?, Les drogues, PUF, Paris, 2006.
- A. Morel; J-P Couteron, Les conduites addictives comprendre, prévenir, soigner; DUNOD, Paris, 2008.
- EUROTOX, L'usage des drogues en Fédération Wallonie - Bruxelles, rapport annuel.
- J. VERVECKEN; Devoir d'aide - Devoir d'ingérence; in L'observatoire, Liège, pp.50-52, 1999.
- FEDITO Bruxelloise, Charte de la réduction des risques, 2004.
- Infor-Drogues; philosophie de la prévention; www.infordrogues.be
- Articles de presse en fonction de l'actualité

Supports

- Support informatique : power point
- Syllabus
- Notes de cours
- Articles de presse
- DVD

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Epreuve orale sur base d'un document écrit
- Construction d'un positionnement personnel face aux thématiques vues au cours
- Evaluation portera sur :

- Ø La compréhension des concepts et son illustration
- Ø La structuration de l'exposé

- ∅ Le positionnement personnel
- ∅ La recherche de références bibliographiques

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maladie d'Alzheimer et Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B27ASDJ	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours doit permettre à l'étudiant de

- Sensibiliser toute personne en contact avec des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer
 - Informer sur les moyens de communication afin de diminuer l'agressivité
 - Trouver les « mots justes »

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours doit permettre à l'étudiant de

- Sensibiliser toute personne en contact avec des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer
 - Informer sur les moyens de communication afin de diminuer l'agressivité
 - Trouver les « mots justes »

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. La démence
2. Les stades de la maladie
3. Les conséquences
4. Les traitements
5. Le quotidien
6. L'encadrement des familles

Les pistes d'action

Démarches d'apprentissage

Exposés

Interactions avec les étudiants sur base de cas concrets

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus

DVD divers

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail de groupe en vue de réaliser une animation destinée aux personnes souffrant d'Alzheimer

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Prj	100	Trv	100

Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Aide à la jeunesse et Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B27ASDK	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours sera axé essentiellement sur de l'expérientiel afin de confronter les étudiants aux apprentissages acquis mais aussi de les confronter à des réalités de terrain afin de susciter notamment une réflexion sur leur savoir-faire mais aussi leur savoir-être.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Citer et contextualiser les jalons du paysage de l' Aide à la Jeunesse ainsi que les principaux mécanismes du placement
- Construire des interventions de type systémique au travers des mouvances familiales
- Représenter et inférer la problématique de la délinquance
- Questionner le savoir-être dans le cadre de vignettes cliniques relatives à la maltraitance
- Découvrir et clarifier la gestion des émotions face aux familles d'accueil
- Créer des critères pertinents pour élaborer un mandat empirique et pertinent

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chaque cours sera consacré à une thématique particulière et notamment :

- L'impact émotionnel du placement
- Le travail en équipe
- Le génogramme
- La réforme du secteur de l'aide à la jeunesse
- Le mandat
- Les familles d'accueil
- La loyauté et le lien
- La délinquance
- Les vignettes cliniques

Ces cours seront basés sur un référentiel théorique et pratique dans un contexte d'un maximum d'échanges. Le professeur utilisera au mieux son expérience professionnelle acquise dans le secteur.

Démarches d'apprentissage

Les démarches d'apprentissage sont multiples ,variées et superposables en fonction des thématiques abordées.
Epinglons Les principales :

- approche interactive
- approche par situation problème
- cours magistraux
- vignettes cliniques
- interventions de personnes privilégiées
- mises en situation
- travail de groupe
- travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Soutien individuel et collectif à base d'échanges relationnels dans le cadre du cours

Ouvrages de référence

Aide ou Contrôle, Claude Seron-Jean-Jacques Wittezaele De Boeck et Larcier, Bruxelles, 1991

du Désir au Plaisir de Changer, Françoise Kourilski, Dunod, Paris, 2004

Thérapie Brève, Principes et outils pratiques , Yves Doutrelugne, Olivier Cottencin, Masson, Paris, 2005

La compétence des familles, Guy Ausloos, Erès, Ramonville Saint-Agne, 1995

Aie mes aïeux, Anne Ancelin Schutzenberger, La Méridienne, Paris, 1993

Supports

CD audio, articles, invités privilégiés, jeux de rôle et de créativité

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux cours est un préalable étant donné le dispositif prévu avec une série d'experts invités, d'interactivité et de positionnement requis au cours du développement du cours. Le professeur prend les présences à chaque cours. Les étudiants ont été préalablement prévenus dans le cadre de l'information sur les cours à option et choisissent donc en connaissance de cause.

Examen oral

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Présence requise

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Problématique du logement et Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B27ASDM	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Permettre à l'étudiant de réfléchir sur l'accompagnement social dans le logement à travers une approche méthodologique, politique, juridique, sociologique.

Méthode

Le contenu du cours se composera de prises de notes, de notes de cours ainsi que de documents remis aux cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de décrire et expliquer les acteurs principaux qui interviennent dans le secteur du logement en lien avec l'accompagnement social

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le séminaire se propose donc :

- de définir l'accompagnement social
- de donner des « conseils pratiques » sur l'accompagnement social
- déterminer l'accompagnement social idéal
- de situer la problématique du logement au niveau international et européen
- de préciser de manière synthétique l'historique de la politique du logement en Belgique et de faire des liens avec les enjeux actuels.
- de développer certains concepts (logement, logement social, bail, le logement en parc résidentiel,)
- de pouvoir définir ce qu'est un logement insalubre et ce, de manière concrète
- de confronter ces connaissances à la réalité par l'intervention d'acteurs de terrain et/ou de visites d'institution.
- d'étudier le syndrome de Diogène

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé. Des vidéos, articles, études de cas élémentaires permettront d'illustrer le cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors de la réalisation du travail, des temps individuels sont programmés afin de répondre aux questions des étudiants

Ouvrages de référence

Bibliographie fournie au cours

Supports

Les exposés sont illustrés par des power point, vidéo ainsi que par différents articles de revue ou de presse.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En fonction du nombre d'étudiants s'inscrivant à ce séminaire, les modalités d'examen seront précisées dès le premier cours

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs + Exo	100	Tvs + Exo	100

Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie du récit de vie			
Code	18HD_SOAS3B27ASDN	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La méthode des récits de vie implique l'analyse et la compréhension de situations à partir du vécu des individus. Selon Bertaux (1997) : « Il y a du récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue ».

Cet outil permet d'approcher le rapport du sujet à son histoire individuelle, à son histoire familiale et à son histoire sociale.

Son intérêt est qu'il apporte des renseignements auxquels l'observation directe ou le questionnement directif ne permettent pas d'avoir accès. Il permet notamment de décrire des milieux sociaux ou des trajectoires individuelles, d'explorer des sentiments, de reconstruire des expériences, des vécus ou des événements passés, mais aussi d'approcher le sens que les individus donnent à leurs pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Préparer un guide d'entretien
- Acquérir la capacité de recueillir un récit de vie
- Exploiter une technique d'analyse du récit de vie
- Adopter une attitude d'écoute (empathie) lors de la conduite d'un entretien
- Intégrer le récit de vie dans une pratique psychosociale
- Poser l'enjeu éthique et déontologique de la méthodologie

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se déroule en deux temps. Le premier est accordé à la théorie (définitions, terminologies, fondements théoriques de la démarche, les domaines d'application, ...), l'autre (sous forme d'ateliers encadrés) à la mise en expérience de la méthodologie du récit de vie. Ces ateliers constituent donc un temps réservé à l'élaboration du travail final de l'étudiant.

Démarches d'apprentissage

L'objectif du cours magistral est d'apporter à l'étudiant des connaissances pour comprendre les principes et les applications de la méthodologie des récits de vie.

L'objectif de l'atelier consiste à amener l'étudiant à expérimenter le processus même du récit de vie, et cela, de la

collecte des informations à leur analyse.(Démarche empirique)

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence du professeur lors des séances d'atelier. Questions/réponses au début de chaque cours.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Power-point, textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail écrit selon les modalités transmises au cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approfondissement en droit			
Code	18HD_SOAS3B27ASDO	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours apporte aux étudiants, invités à travailler en « équipe », la possibilité d'approfondir de façon transversale les différents cours de droit étudiés précédemment.

Il permet également d'aborder de nouvelles matières juridiques, matières parfois abordées en stage mais qui n'ont pas fait l'objet d'un cours magistral particulier, et qui sont susceptibles d'apporter une plus-value à la formation.

Il permet enfin de comprendre et d'utiliser les techniques juridiques plus spécifiques utiles pour l'assistant social lorsqu'il doit faire le lien entre l'usager et les acteurs du monde judiciaire (avocats, huissier de justice, greffier, BAJ, etc...)

Les objectifs du cours sont :

- Se familiariser avec la procédure civile et la procédure pénale
- Mettre en application et en perspective les principes juridiques et les dispositions légales
- S'approprier des matières théoriques non encore étudiées précédemment principalement axées sur la procédure.
- Approfondir des prérequis
- Développer l'apprentissage coopération par le travail et la réflexion en équipe

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Restituer la théorie apportée au cours 1.4;1.5
- Analyser des questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles est confronté l'assistant social 5.1
- Résoudre une situation problème en mettant au travail les ressources acquises tout au long du cursus : diagnostic, recherche de sens et résolution 5.4;6.2
- Dépasser les conflits sociocognitifs en s'attachant à apporter une solution unique pour l'équipe lors de l'examen en groupe.3.5
- Verbaliser ses processus mentaux en apportant la solution juridique à travers un discours rigoureux et clair à la portée de l'usager. 1.4

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rappel approfondi des principes et de l'organisation judiciaire

Approfondissement de notions juridiques liées à la procédure.

Analyse et étude de questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles l'assistant social est

confronté (aide juridique et assistance judiciaire, procédures autour de la saisie, cession, règlement collectif de dettes, procédure d'asile, procédure civile, procédure pénale)

Démarches d'apprentissage

Approche par situation problème

Apprentissage par la participation

La démarche (plus ou moins magistral) peut varier en fonction du nombre d'étudiants inscrits au cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Contrat d'apprentissage. L'étudiant est responsable de sa formation. Il s'engage à

- être présent et attentif au cours
- être en possession de ses « outils » (législation, module préparatoire...)
- à travailler en groupe
- à vérifier après chaque module que la matière est comprise et que ses notes sont en ordre

Il ne sera donné aucune explication par mail

Ouvrages de référence

Droits quotidiens. [en ligne] www.droitsquotidiens.be

Les différents cours de droit du cursus

la législation relative à la matière abordée

Supports

Notes de cours, législation, module préparatoire

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Examen écrit par groupe (minimum 2 étudiants maximum 3 étudiants).

Un seul questionnaire par groupe. Les étudiants doivent se concerter et se mettre d'accord sur une seule solution à présenter à « l'utilisateur » de façon claire, précise et rigoureuse.

Les étudiants peuvent se munir de toute législation utile et des annexes référencées lors du cours oral. La législation peut être soulignée, divisée en sections à l'aide de post-it mais ne peut pas être annotée.

Les notes de cours ne peuvent pas être utilisées à l'examen.

2ème session: Même modalités et critères qu'en première session MAIS l'examen écrit est individuel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle			
Code	18HD_SOAS3B27ASDP	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours propose d'aborder les missions de l'assistant social impliqué dans les structures de justice avec un recul critique et réflexif. Qu'en est-il du positionnement de l'acteur social au sein d'institutions dont le rôle essentiel vise bien la rétention, la pénalisation, la réinsertion après réparation... et implique à fortiori le contrôle ?

L'articulation aide et contrôle de l'action du travailleur social est prégnante aussi dans d'autres secteurs du travail social ; la posture du cours est bien d'éviter une vision manichéenne du Travail Social avec une stigmatisation de certaines institutions alors que l'enjeu du contrôle social se pose aussi dans des secteurs traditionnellement « connotés » plus positivement.

Cette activité d'apprentissage contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette activité d'apprentissage contribue prioritairement au développement des compétences et capacités suivantes :

3. INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

3.1. Construire son identité professionnelle

3.2. Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

3.3. Exercer un jugement professionnel

3.4. Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

3.5. Actualiser, enrichir ses compétences dans une optique de développement professionnel et personnel

5. IDENTIFIER ET ANALYSER LES SITUATIONS SOCIALES DES PERSONNES, DES GROUPES ET DES COMMUNAUTES

5.1. Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés

5.2. Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés

5.3. Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent

5.4. Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

Comprendre le contexte sociétal dans lequel les phénomènes de délinquance et de déviance émergent ;

Comprendre les principaux enjeux (économiques, sociaux et culturels) en liens avec ces problématiques ainsi que les liens entre l'exclusion sociale et ces dernières

Utiliser les concepts théoriques et courants vu au cours pour construire et argumenter un positionnement professionnel

Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et l'articulation des notions d'aide et de contrôle inhérente à toute forme d'action du travailleur social

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Approche théorique :

Présentation de concepts théoriques de base : Aide, contrôle, contrôle social, normes, délinquance, déviance, stigmatisation ;

Présentation des principaux courants explicatifs de la délinquance sur base d'auteurs de référence ;

Présentation et analyse des politiques de gestion de la délinquance

2. Approche pratique :

Rencontre avec des professionnels de terrain

Analyse de diverses ressources en liens avec les problématiques abordées dans le cours

Suivi de l'actualité du secteur

Débat afin de permettre à l'étudiant de construire son propre positionnement professionnel

Démarches d'apprentissage

Travail sur les représentations des étudiants

Approche déductive

Travail en sous-groupe

Lecture de documents + débat

Intervention de professionnels de terrain

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation diagnostique

Exercices d'évaluation formative

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Articles de référence

Syllabus

Support vidéo

Interventions de professionnel

Quizz

4. Modalités d'évaluation

Principe

Production d'un travail écrit (entre 6 et 10 pages) sur base d'une série de questions.

A travers cette production, les étudiants sont amenés à utiliser leurs nouvelles compétences pour mener une analyse de leur pratique de stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de psychologie			
Code	18HD_SOAS3B27ASDS	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

À partir d'un support médiatique choisi, les étudiants dégagent une thématique et font une micro-recherche théorico-clinique ciblée, de nature psychologique, en choisissant une des approches de la psychologie moderne, ou d'une discipline connexe (comme fil conducteur de leur analyse psychologique).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances :

Acquérir des connaissances spécifiques par lui-même, promouvoir la pensée scientifique et ses applications dans le domaine spécifique de la psychologie (1.4, 3.5)

Promouvoir la pensée scientifique et ses applications dans le domaine de la psychologie (1.4, 3.5),

Approfondir une thématique particulière de la psychologie (4.2, 4.3)

Appréhender l'individu en tant que sujet/psychique détenteur d'une pensée à la fois singulière et collective, en relation avec des systèmes de transactions (familles, groupes, entreprises, institutions, réseaux, société, communauté, etc.) (5.1, 5.2, 5.3),

2. Comprendre :

Appréhender les processus psychologiques qui se dégagent de la problématique étudiée (4.2, 4.3)

3. Analyser et mettre en réflexion :

Réfléchir/élaborer des hypothèses, afin de mieux réagir et intervenir (4.3, 5.4, 6.2),

Établir des liens entre la théorie et la pratique : conceptualiser et élaborer une pensée de nature psychologique (4.1)

Mettre en lien conceptualisation didactique et pratique-cible (3.2, 3.3, 4.1),

4. Evaluation :

Échanger différents points de vue et savoir prendre des décisions en termes d'intervention, de traitement psychologique et d'orientation médicosychosociale (4.1, 4.2, 6.2),

Se recentrer sur le sujet humain, comme partenaire de l'intervention psychosociale,

Mieux se connaître et se projeter en tant que professionnel (3.1, 3.2, 3.3, 6.2),

Développer un niveau suffisant d'empathie pour pouvoir travailler avec des personnes en difficulté psychologique ou en souffrance (2.3, 5.1, 5.2, 5.3),

Intervenir de manière réfléchie, rigoureuse et critique (2.1, 3.3, 4.4),

Consolider certains repères éthiques spécifiques de la profession (4.4).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu est réalisé et apporté par les étudiants eux-mêmes qui s'approprient un savoir-cible spécifique, soulevant diverses questions,... qu'ils transmettent ensuite à leurs pairs.

Démarches d'apprentissage

- Cette dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amènent les étudiants à s'approprier un savoir spécifique tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation d'une culture professionnelle, la dynamique de groupe/d'équipe, les liens avec la pratique, etc.
- Recherche sur Internet ou à partir d'autres médias
- Repérages théoriques et approche interactive
- Illustration de la théorie au moyen d'exemples cliniques
- Analyse de cas : se référer aux expériences de stage
- Partages d'expériences, communication, discussion et échanges de points de vue

Dispositifs d'aide à la réussite

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemples thématiques

Accompagnement pédagogique

Ouvrages de référence

Chaxel Sophie, Fiorelli Cécile, Moity-Maïzi Pascale. Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action, Revue à Interrogations ?, N°17. L'approche biographique, Janvier 2014.

Supports

- Vidéogramme comprenant des témoignages
- Documents, brochures, ouvrages (comme compléments théoriques)
- Références bibliographiques, lectures complémentaires, ouvrages de référence
- Internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Système d'évaluation/1ère session :

A partir d'une question de psychologie, élaborer un travail personnel en équipe de 3-5 étudiants, écrit sur base d'un thème spécifique, suivant un esprit critique/diverses réflexions,... Etablir des liens avec 2 ou 3 questions théoriques développées, quelques hypothèses de travail concernant l'intervention psychosociale >> 5-10 pages

Chaque équipe présente son travail au reste du groupe

L'évaluation qualitative concerne différents éléments : le niveau et la qualité de la participation au cours-séminaire (pertinence des interventions, implication, motivation et intérêt pour le thème, questionnement, ...), la qualité du travail écrit, la présentation orale, la restitution et la participation interactive avec le groupe. Etant donné la méthodologie pédagogique de ce cours (interactivité, implication personnelles, travaux de groupe, micro-recherche accompagnée et participation), la présence des étudiants est obligatoire. (pertinence des interventions, implication, motivation et intérêt pour le thème, questionnement, ...), la qualité du travail écrit, la présentation orale, la restitution et la participation interactive avec le groupe

Système d'évaluation/2ème session :

En cas de force majeure, l'étudiant qui n'a pas respecté les conditions énoncées doit remettre un travail de synthèse en relation avec les outils proposés et les thématiques développées. Ce travail fait ensuite l'objet d'une entrevue évaluative.

1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50		
Période d'évaluation			Trv	50	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Insertion professionnelle de l'assistant social			
Code	18HD_SOAS3B27ASDT	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours s'adresse aux étudiants sur le point de terminer leurs études et d'entrer sur le marché du travail. Il a donc comme objectif de les préparer à cette nouvelle expérience de vie en les préparant concrètement aux entretiens d'embauche en développant une fine compréhension des attentes des recruteurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Repérer les éléments clés et pertinents dans les offres d'emploi pour en faire des atouts ;

Rédiger une lettre de motivation efficace ;

Réaliser un CV moderne, personnel et en adéquation avec les attentes et les besoins des recruteurs ;

Se préparer pratiquement à l'entretien d'embauche (comprendre les attentes tacites derrière des questions anodines, préparer son accroche au début de l'entretien, apprendre à rassurer les inquiétudes des recruteurs, augmenter son capital sympathie et apprendre à créer le lien, développer sa rhétorique, apprendre à argumenter, éviter les pièges de communication, poser des questions utiles qui servent sa candidature, etc.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Analyse d'offres d'emploi et d'examens de recrutement

Présentation et examen de CV et de lettres de candidature

Exercices concrets d'entretien d'embauche (techniques de communication et stratégies adaptées aux entretiens d'embauche)

Démarches d'apprentissage

Démarche d'apprentissage concrète incorporant moments brefs de théorie et mises en pratique sous forme d'exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponses

Participation active
Nombreux exercices pratiques

Ouvrages de référence

Sites internet du Forem, de l'Onem, des Organisations syndicales, des Mutualités....

Supports

Notes de cours, modèles de CV et de lettres de candidature, modèles de questions-types et d'examens d'embauche

4. Modalités d'évaluation

Principe

Participation aux activités pédagogiques.

Réalisation d'une synthèse écrite (5 à 10 pages comprenant la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).